

Paris le 12 avril 2016

Comité Juridique du 15 avril 2016

Ordre du Jour

Lecture de rapports :

- « L'attribution gratuite d'actions à l'époux commun en biens » par Estelle Naudin et Sophie Schiller
- « Donation-Partage – Inégalité économique ou orthodoxie juridique » par Estelle Naudin et Marc Iwanenko
- « Sécuriser la rédaction des clauses usuelles » par Michel Leroy et Pascal Lavielle

Rapports non exposés le 15 avril

- « Lever la prohibition de la fiducie-libéralité » de Jean-François Desbuquois.
Ce rapport sera évoqué par Claire Farge
- « La virtualité de la réserve en présence d'un légataire universel » Martine Blanck-Dap
Une version complétée sera diffusée, ce rapport ne sera pas traité.

Rapports présentés lors du prochain Comité (30 juin 2016)

- « Garanties sur les fruits et produits de la société », par Anne-Françoise Zattara-Gros
- « Notion de donation-partage en cas de bien divisible » par Martine Blanck-Dap, Fabienne Jourdain Thomas et Jean-François Desbuquois.
- « Synthèse sur l'immeuble appartenant à une société civile mis à disposition à un membre de la famille » par Estelle Naudin
- « Pour une cohérence des régimes d'exonération applicables aux sociétés translucides qui détiennent une résidence principale » par Hubert Fabre, Pascale Julien Saint-Amand et Renaud Mortier.
Ce rapport sera traité sous forme de 2 sujets
 - 1) La société civile qui détient la résidence principale
 - 2) L'approche plus générale sur les objets d'art

Rapports en attente :

- Une question précise qui sera précisée par mail liée à l'introduction du règlement européen sur les successions par Jean-Yves Parras et toute personne intéressée par le sujet
- « Contrats en déshérences, aspects fiscaux » par Michel Leroy et Pascal Lavielle
- « Saisie judiciaire des contrats d'assurance-vie avec garantie » par Michel Leroy et Philippe Luttmann

Contact

Courriel : contact.fndp@gmail.com
www.fndp.eu